

Mairie de LE BIOT

18 route de l'Eglise
74430 LE BIOT
04.50.72.12.06

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Du Conseil Municipal du 29 octobre 2024

- 63 / 2024 – COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
Adoptée à l'unanimité
- 64 / 2024 – VENTE DU TAPIS À NEIGE ET DES ENNEIGEURS
Adoptée à l'unanimité
- 65 / 2024 – REFUS DE LA PROPOSITION D'ACHAT DU TAPIS À NEIGE ET DES ENNEIGEURS ET PRÉSENTATION D'UNE CONTRE-PROPOSITION
Adoptée à la majorité
- 66 / 2024 – BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2024
Adoptée à l'unanimité
- 67 / 2024 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2024
Adoptée à l'unanimité
- 68 / 2024 – BUDGET REMONTÉES MÉCANIQUES : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2024
Adoptée à l'unanimité
- 69 / 2024 – MARCHÉS PUBLICS : ATTRIBUTION DES LOTS POUR LE PROJET DE LA NOUVELLE BOULANGERIE
Adoptée à l'unanimité
- 70 / 2024 – PROLONGATION DE L'AUTORISATION DE GESTION PAR L'EPF74 DU LOCAL COMMUNAL DE L'ANCIENNE BOULANGERIE
Adoptée à l'unanimité
- 71 / 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 74 POUR LA CRÉATION DE LA PISTE FORESTIÈRE P17
Adoptée à l'unanimité
- 72 / 2024 – APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES 2025
Adoptée à l'unanimité

Le Biot, le 31 octobre 2024

Le Maire,
Henri-Victor TOURNIER

